

COMMUNE DE LABERGEMENT-LES- SEURRE

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 6 juillet 2017 à 20h00 à la mairie sous la présidence de M Jean-Pierre Fleury, Maire.

Etaient présents :

Mesdames DUFOUR Joëlle, BIDAULT Marie-Françoise, ROUSSINE Evelyne, Messieurs FLEURY Jean-Pierre, POULET Daniel, JEANNIARD Pascal, CAMPOS Laurent, JARDON Stéphane, LE VACON Maurice, PACAUT Christian, POULET Robert, HERCHUEL Christophe.

Procurations : BARISSET André à FLEURY Jean-Pierre, THOMAS Ludovic à JARDON Stéphane

Secrétaire de séance : Evelyne ROUSSINE

En ouverture de séance, le Maire demande aux conseillers si le procès-verbal de la précédente réunion appelle de leur part des remarques ou oppositions.

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal du 1^{er} juin 2017 est adopté à l'unanimité.

I) Travaux de mise en accessibilité de la salle des fêtes :

Les travaux sont commencés. Les entreprises profitent des vacances scolaires pour rénover et réaménager en priorité la salle du périscolaire dans le but de terminer cette tranche pour la rentrée scolaire.

II) Travaux de voirie 2018

Le dossier de demande de subvention pour les travaux de voirie 2018 devant parvenir au Conseil Départemental avant le 30 septembre prochain, un dossier d'appel d'offre est déposé sur le site E-bourgogne pour la réfection des rues suivantes : rue d'archère, rue Blanchot, rue d'Enfer, rue Chapot, Petite rue d'Enfer.

III) Rapport des commissions :

Forêt :

Les affouagistes ayant terminé leur houppier de chêne dans la parcelle 3B peuvent se mettre en relation avec Monsieur POULET pour le stérage.

Voirie :

Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise GUINOT d'un montant de 6 000 € HT pour les travaux de point à temps (environ 6 km).

Pour des raisons de sécurité, le Conseil Municipal décide de mettre la rue du Bas en sens unique depuis le lavoir en direction du champ Boulet.

Affaires scolaires :

L'académie a validé la suppression des Nouvelles Activités Périscolaires, et le retour de la semaine de 4 jours dès la rentrée 2017/2018. Les horaires de l'école seront les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Le matériel des NAP reviendra à l'école maternelle.

Le Conseil municipal valide l'acquisition de la classe informatique mobile pour un montant de 7 700 € TTC. Une demande de subvention est déposée en sous-préfecture, le montant n'est pas encore connu.

Suite à la fermeture d'une classe maternelle, les 3 classes primaires et la classe maternelle seront regroupées dans le corps de bâtiment central, libérant ainsi l'ancienne classe de CP devenant salle multiusages pour les associations.

Fête du 15 Août : Toute la population est invitée à la traditionnelle fête du 15 Août. Les festivités débuteront le dimanche 13 août par un tournoi de foot organisé par les jeunes du village sur le terrain multi-sports, le lundi 14 août l'association Labergement Patrimoine organisera une randonnée à la découverte des maisons à pan de bois, ainsi que l'inauguration des sentiers pédestres, et la traditionnelle fête patronale le mardi 15 août avec fête foraine, bal et feu d'artifice.

La municipalité a offert un ticket de manège à chaque enfant de l'école,

Piscine de Seurre : Une réunion décisive de la Communauté de Communes, sur le devenir de la piscine est prévue le 10 juillet prochain. La survie de l'ancien canton de Seurre en dépend.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

Informations diverses

- **Cérémonie du 14 juillet** à 11 heures 30, place Pierre Vaux, suivi d'un apéritif offert par la municipalité.
- Le **HAVANA KAFEE** (39 Route de Pouilly à Labergement) a fêté son premier anniversaire, Restaurant Afro Cubain, bar à Tapas, Bar à bière, soirées à thèmes, tous les jeudis : pizzas à volonté 15 €, infos et réservation : 06 99 58 20 50

Congés annuels

- **L'agence postale** sera fermée du 14 au 16 juillet et du 4 au 26 août
- **Le secrétariat de mairie** sera fermé du 31 juillet au 16 août

FETE PATRONALE

Dimanche 13 AOÛT 2017

14 h 00 : Tournoi de foot

Organisé par les jeunes du village sur le terrain multisports

(Inscriptions des joueurs et renseignements auprès de M. Yannick CHAVATTE 06.50.53.36.97)

Lundi 14 AOÛT 2017

Organisé par l'association « Labergement Patrimoine » :

Randonnée à la découverte des maisons à pan de bois

(rendez-vous 9h30 Place Pierre Vaux)

Pic-nique tiré du sac

15 h 00 : Inauguration des sentiers pédestres

Mardi 15 AOÛT 2017

10 h 30 : Messe de l'Assomption

en compagnie des Cornemuses suivi d'un vin d'honneur animé

Dès 14 h 00 : Fête foraine - Animations musicales - danseuses country

22 h 00 : Feu d'artifice

Bal musette et Disco

Buffet - Buvette